

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET SELECTION D'UN EXPERT EN INFRASTRUCTURE

Client : Ministère de la Communication des Télécommunications et du Numérique /Sénégal

Projet : Projet d'Accélération de l'Economie Numérique au Sénégal (PAENS)

Numéro du Projet : P172524 SEN/IDA

Prêt/Crédit : IDA 72690

Contrat SN-MCTN-491907-CS-INDV- Expert en en Infrastructure

Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Accélération de l'Economie Numérique au Sénégal (PAENS) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Dans le cadre de son appui au SENUM SA, le PAENS envisage de recruter un consultant **Expert en Infrastructure** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre de ce contrat.

Les services de ce consultant (« les Services ») consistent en l'assistance au Coordonnateur des activités du SENUM SA dans l'exécution des projets du PAENS, notamment dans les tâches suivantes :

- Accompagner la gestion du projet de bout en bout (Assistance au cadrage, à la mise en œuvre, à la conduite du changement) ;
- Appuyer à la mise en œuvre, y compris lors des réceptions des ouvrages et fournitures ;
- Préparation des Termes de Références (sur la base de la définition des besoins établie par SENUM SA) et des Dossiers d'Appel d'Offres/Demande de propositions ;
- Assurer la qualité des services et livrables des bureaux d'études et de contrôle.

Le démarrage des prestations est prévu au plus tard pour Août 2025 sur une période d'une année.

Le PAENS invite ainsi les consultants (« Consultants ») admissibles, disposant de l'expertise requise, à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations **démontrant** qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères de sélection sont entre autres : **(i)** le profil académique ; **(ii)** l'expérience dans la mise en œuvre de réseaux informatiques ou télécom complexes ; **(ii)** l'expérience dans la conception, le déploiement et la gestion

de solutions télécoms pour des environnements complexes ; **(iii)** - Expérience dans les audits informatiques (réseau-systèmes-sécurité-applications) ; **(iv)** l'expérience dans la conception et la mise en œuvre de solutions pour Datacenters ; **(v)** la compétence dans les environnements virtualisés, les infrastructures hyperconvergées et les technologies cloud.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles sur le site internet suivant <https://paens.sn/manifestation-dinteret/>.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du nouveau *Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les services de Consultants, & Services de Consultants* de Juillet 2016, révisés en septembre 2023 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel, en accord avec les procédures définies dans le Règlement ci-dessus cité.

Les dossiers de candidature doivent être déposés soit par courrier électronique ou physique, au plus tard le **mercredi 04 juin 2025 à 16 heures au Secrétariat du PAENS au 3^{ième} étage de l'immeuble Ya Bousso (accolé à l'Université du Sahel), ou par mail** aux adresses électroniques suivantes : samba.sene@paens.gouv.sn; bocar.kane@paens.gouv.sn et fatma.seck@paens.gouv.sn.

Les dossiers de candidature seront composés d'une lettre de motivation, du curriculum vitae, des diplômes et des attestations de service fait.

Les dossiers en version papier devront porter la mention « **AMI pour la sélection d'un Expert en Infrastructure** ». Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du PAENS à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes :

- du lundi au jeudi : de 09 heures à 17 heures
- le vendredi de 09 heures à 13 heures puis de 15 heures à 17 heures.

Le Coordonnateur Central

Monsieur Samba SENE